

Carrier, Lynda (BAPE)

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

À: simon_arbour@ssss.gouv.qc.ca
Objet: RE: Tr : Réponse à la question du BAPE

6211-24-077

De : simon_arbour@ssss.gouv.qc.ca [mailto:simon_arbour@ssss.gouv.qc.ca]

Envoyé : 20 novembre 2015 11:40

À : Carrier, Lynda (BAPE)

Cc : julie.lambert.asss@ssss.gouv.qc.ca; pier.anne_paquet@ssss.gouv.qc.ca; paul-georges.rossi@msss.gouv.qc.ca; Karine.Martel.Agence04@ssss.gouv.qc.ca

Objet : Tr : Réponse à la question du BAPE

Importance : Haute

Bonjour Mme Carrier,

En réponse à la question de la commission du BAPE qui m'a été adressée hier, je vous fais suivre la réponse obtenue de la part de ma collègue Karine Martel qui travaille à la Direction de la santé publique du CISSS de la Mauricie-Centre-du-Québec.

Je vous invite à me contacter à nouveau si la commission a des questions additionnelles à ce sujet.

Salutations cordiales,

Simon Arbour, *biol. M. Sc.*

Agent de planification, de programmation et de recherche
Direction de la santé publique de la Chaudière-Appalaches
Service de santé et environnement
363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec)
G6E 3E2
Téléphone: 418 389-1520
Télécopieur: 418 389-1525
@: simon_arbour@ssss.gouv.qc.ca

----- Réacheminé par Simon Arbour/Agence/Reg12/SSSS le 2015-11-20 11:33 -----

Karine Martel/CIUSSS MCQ/Reg04/SSSS

ASimon Arbour/Agence/Reg12/SSSS@SSSS

cc

2015-11-20 11:19

ObjetRéponse à la question du BAPE

Bonjour

La présente fait suite à la question suivante reçue par la DSP de Chaudières-Appalaches dans le cadre du BAPE sur le Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus:

«À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue les 17 et 18 novembre sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet la question suivante :

Le mémoire (DM38) présenté en audience publique par MM. Michel Vachon et Claude Charron le 17 novembre 2015 soutien à la page 2 que :

De même, le CLSC local (Plessisville) s'est vu confier par la direction de la santé publique de la Mauricie et du Centre du Québec le mandat de sonder l'état de santé des riverains du parc éolien de l'Érable (stress, anxiété, manque de sommeil,

prise de médicaments, consultations professionnelles, idées suicidaires, etc.). Ce document, après son dépôt, a aussi été égaré!

La commission souhaite que le Ministère fasse le point sur ce document. A-t-il bel et bien produit et remis au Ministère? Si oui, qu'en est-il advenu?»

Afin de répondre à cette question, nous avons effectué les vérifications pertinentes et nous n'avons trouvé aucune trace qu'un mandat officiel ait été donné au CSSS d'Arthabaska et de l'Érable pour produire un rapport sur cette question. Un bref sondage avait bien été réalisé en 2010, mais le tout est resté à l'état de documents de travail et d'échanges verbaux d'informations. Conséquemment, aucun rapport n'a été produit et remis à la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, ni au Ministère.

En espérant le tout à votre satisfaction,

Karine Martel M.Env.

Conseillère en santé environnementale
Direction de santé publique
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Centre administratif
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5
Téléphone : (819) 693-3652
Télécopieur : (819) 373-1627
Courriel : Karine.Martel1@ssss.gouv.qc.ca